



## SAUVEGARDE ET VALORISATION DES OASIS DU SUD MAROCAIN - COMPOSANTE TAFILALET -



<b>Domaine</b>	Dégradation des terres
<b>Institution porteuse</b>	AFD
<b>Bénéficiaire</b>	PNUD
<b>Cofinanciers</b>	Etat marocain, Monaco, PNUD, autres
<b>Montant de la subvention FFEM</b>	1 500 000 €
<b>Date d'octroi</b>	30 mars 2007
<b>Durée du projet</b>	5 ans

### Contexte

La vaste **plaine subdésertique du Tafilalet** se situe dans la **région présaharienne du sud-est du Maroc**, en pleine **zone aride**. De nombreuses **oasis** s'y trouvent dont le **rôle écologique**, outre l'effet microclimatique, concerne aussi le maintien d'une **biodiversité** d'importance patrimoniale par deux aspects : sa forte spécialisation due à l'effet d'isolement et sa **composante migratrice**.

Suite à des crues dévastatrices dans les années 60, de **nombreux aménagements hydrauliques** ont été installés. Ils permettent désormais que la majorité des **eaux de surface** soient mobilisées au profit des habitants tandis que les **eaux souterraines** sont **surexploitées** pour satisfaire les besoins de **l'agriculture**.

Aujourd'hui, le **patrimoine oasien** est **fortement détérioré** par **l'exploitation irrationnelle** de la ressource en **eau**, ressource de plus en plus sollicitée par des populations en croissance et des pratiques culturelles inadaptées. Cette situation préfigure une **accélération considérable** des effets de **désertification** avec la dégradation, la perte puis **l'abandon d'oasis entiers**, dont le rôle social, écologique et économique était majeur pour la région, **barrière** végétale et microclimatique naturelle **contre l'avancée du désert**.



De plus, la disparition progressive des conditions favorables à l'exploitation agricole des oasis a entraîné une **paupérisation et un exode rural** devenus aujourd'hui très problématiques. Plus de la moitié des palmeraies sont concernées par l'abandon des terres.

Conscient du problème, le **gouvernement marocain** a effectué un diagnostic, **élaboré une stratégie** et un plan d'action, à la suite desquels se situe cette proposition de projet. Un **triple défi** doit être relevé, à la fois humain avec la survie d'une population considérable, écologique avec la lutte contre l'avancée du désert, et culturel avec la disparition d'un patrimoine et d'une mémoire constitutifs de l'histoire du pays.

### Objectifs

L'**objectif global du projet** est de sauvegarder les oasis du sud marocain afin de lutter contre la désertification et la pauvreté dans tous les territoires de la région.

**Trois objectifs spécifiques** sont définis :

- Maintenir un système d'exploitation viable et écologique en restaurant l'écosystème oasien
- Favoriser une démarche territoire oasienne valorisante
- Appuyer les réformes de la politique publique vis-à-vis du contexte oasien

## Descriptif du projet

---

Le projet s'articule autour de **trois échelles** de réalisation :

1. Au niveau de la **parcelle oasisienne** elle-même afin d'y apporter les éléments et les techniques nécessaires à une agriculture écologique et à une gestion de l'eau qui puissent permettre le maintien des populations humaines et de la productivité de l'agrosystème ;
2. Au niveau de la **région du Tafilalet**, pour que l'engagement en faveur des oasis puisse se concrétiser à travers une démarche territoriale qui redonne un sens, une identité et surtout une valeur à cet espace, avec la création d'un « Pays des Oasis du Tafilalet » ;
3. Au niveau de la **nation**, afin que les efforts consentis dans les zones marginales du pays pour assurer la sauvegarde du patrimoine oasisien soient soutenus et pris en compte au niveau des textes réglementaires et législatifs.

Cette démarche à trois niveaux privilégie des **axes d'intervention** regroupant les **opérations** suivantes :

- **Protection des ressources** : économiser l'eau, restaurer la qualité des sols, réhabiliter l'écosystème oasisien, sa stratification et sa biodiversité, lutter contre l'ensablement et l'érosion, assainir et lutter contre les pollutions, favoriser les énergies alternatives ;
- **Réhabilitation de la productivité** : développer l'agroécologie et renforcer l'élevage, rechercher de nouvelles productions, renforcer les collectivités locales, soutenir le travail féminin ;
- **Valoriser l'oasis** : proposer un processus « Pays », engager des démarches qualifiées, sélectionner des produits et créer des filières labellisées, développer un axe tourisme durable « oasisien » au Maroc, favoriser une promotion internationale.

## Impacts

---

Ce projet soutenu par le FFEM contribue au **développement local, économique et social du Maroc**. En effet, les oasis concernent plus de deux millions de Marocains et une part importante de l'économie du sud du pays. En leur redonnant vie et en prouvant qu'il est possible d'y maintenir une activité économique rémunératrice, ce projet participe donc directement à l'amélioration des conditions sociales des populations.



De plus, les oasis sont des écosystèmes uniques du milieu péri-saharien et à ce titre représentent un patrimoine inestimable. Leur sauvegarde contribue à la lutte contre la désertification et à la **préservation d'un capital biologique d'intérêt majeur au plan mondial**.

Outre son **caractère innovant** due à l'introduction d'une agriculture oasisienne écologique et d'une démarche « pays », ce projet est **exemplaire** par la mise en place d'une concertation locale entre tous les acteurs du développement. Ainsi, il **pourra être reproduit** à une plus grande échelle.

## Dates et montants

---

Ce projet a démarré en septembre 2007 pour une durée de **5 ans**.

La subvention du **FFEM** s'élève à **1 500 000 €**

Le **montant total** des engagements pour financer le projet s'élève à **5 254 500 €**.

Bailleurs	Montant (€)	Pourcentage
Etat marocain	2 588 800	49%
FFEM	1 500 000	28,5%
Monaco	503 700	9,5%
Autres	362 000	7%
PNUD	300 000	6%
<b>TOTAL</b>	<b>5 254 500 €</b>	<b>100%</b>

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)